

Section 0. Avis d'appel d'offres*Avis d'appel d'offres*

Nom de l'Autorité contractante : Agence nationale pour l'Emploi (AnpE)

Objet : Entretien des locaux des 13 Antennes et direction générale de l'AnpE (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels): lots 1 et 2

Référence de l'AAO : *S_ANPE_121440*

Avis n° *003*/AnpE/PRMP/S-PRMP du *15*...*04*/2026

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national

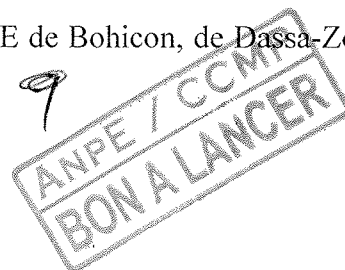
1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) publié sur le portail web des marchés publics le **jeudi 19 mars 2026**.

2. L'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'entretien des locaux des 13 Antennes et direction générale de l'AnpE (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2**.

3. L'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services d'entretien des locaux des 13 Antennes et direction générale de l'AnpE de façon permanente de jour comme de nuit y compris les jours fériés. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire de trois ans non renouvelables par lot et sera mis en œuvre par émission de bons de commande annuels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

Ces services sont répartis en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1** : Entretien des bureaux de la Direction Générale AnpE, des Antennes AnpE de Cotonou, de Abomey-Calavi, de Ouidah, de Porto-Novo, de Pobè, de Lokossa et d'Azovè ;
- **Lot 2** : Entretien des bureaux des Antennes AnpE de Bohicon, de Dassa-Zoumè, de Parakou, de Kandi, de Djougou et de Natitingou.



Un candidat peut soumissionner pour un ou les deux lots et peut être attributaire d'un ou des deux lots s'il remplit les critères de capacité technique et financière de chaque lot.

Aucune offre variante ne sera considérée.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics* ; Email : m.kanninkpo@anpe.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics situé au 3^{ème} étage (bureau 300) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78/01 67 91 48 96 de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :
 - o Être une entreprise exerçant dans les activités d'entretien ou nettoyage des bureaux, prouvée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et/ou les statuts ;

NB : les domaines tels que diverses ou autres prestations ne seront pas validés

- o Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024, 2023) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés d'entretien ou nettoyage de bureaux, de montant au moins égal à **Trente-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-trois (39 152 543) FCFA HT chacun pour le Lot 1, trente millions sept cent soixante-deux mille sept cent douze (30 762 712) FCFA HT chacun pour le Lot 2**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) signés par des maîtres d'ouvrage ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etats ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- o Disposer d'un personnel d'encadrement et d'exécution dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;

NB : Si un même personnel est proposé par le même soumissionnaire pour les deux lots, ledit personnel ne sera pris en compte que pour un seul lot.

ANPE / CCMT
BON A LANCER 9

- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
 - Produire un engagement de déclaration de tout le personnel affecté à la mission à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - Produire un engagement de souscription à une assurance tout risque couvrant toute la durée de l'exécution ;
- Exigences financières :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à **Soixante-dix-huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (78 305 085) FCFA pour le Lot 1 et Soixante et un millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (61 525 424) FCFA pour le Lot 2**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
 - Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Quatre millions trois cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-trois (4 350 283) FCFA pour le Lot 1 et de Trois millions quatre cent dix-huit mille soixante-dix-neuf (3 418 079) FCFA pour le Lot 2**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin ;

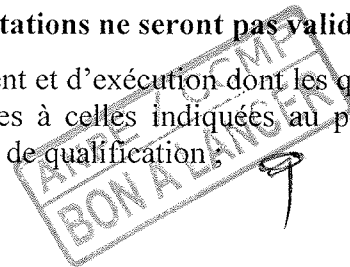
NB : Ces deux critères de qualification d'ordre financier ont un caractère cumulatif.

- Produire un engagement à payer le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) à tout le personnel mobilisé et affecté à l'exécution des prestations ;
 - Produire un engagement à pouvoir payer jusqu'à deux mois de salaire aux agents y compris en cas de retard de paiement.
- b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**
- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans les activités d'entretien ou nettoyage des bureaux, prouvée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et/ou les statuts ;

NB : les domaines tels que diverses ou autres prestations ne seront pas validés

- Disposer d'un personnel d'encadrement et d'exécution dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;



NB : Si un même personnel est proposé par le même soumissionnaire pour les deux lots, ledit personnel ne sera pris en compte que pour un seul lot.

- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
 - Produire un engagement de déclaration de tout le personnel affecté à la mission à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Exigences financières :
- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément **au point 1 de l'annexe A-3-2** ;
 - Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Quatre millions trois cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-trois (4 350 283) FCFA pour le Lot 1 et de Trois millions quatre cent dix-huit mille soixante-dix-neuf (3 418 079) FCFA pour le Lot 2**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin ;

NB : Ces deux critères de qualification d'ordre financier ont un caractère cumulatif.

- Disposer d'une assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égale à **Quatre-vingt-dix millions cinquante mille huit cent quarante-huit (90 050 848) F CFA pour le lot 1 et Soixante-dix millions sept cent cinquante-quatre mille deux cent trente-huit (70 754 238) F CFA pour le lot 2**.
- Produire un engagement à payer le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) à tout le personnel mobilisé et affecté à l'exécution des prestations ;
- Produire un engagement à pouvoir payer jusqu'à deux mois de salaire aux agents y compris en cas de retard de paiement.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois pour chaque lot.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du **16.04/2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au 3^{ème} étage (bureau 300) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78, 01-67-91-48-96. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne ou par poste. Ce

dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après 3ième étage (bureau 300) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN) au plus tard le 04.05/2026 à 10 heures 00 minute (s). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Confère circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 pour plus de détail sur la présentation de l'offre.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de conférences de la Direction Générale de l'AnpE au 4ème étage de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78 le 04.05/2026 à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Sept cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (783 051) F CFA** pour le lot 1 et de **Six cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (615 254) F CFA** pour le lot 2.

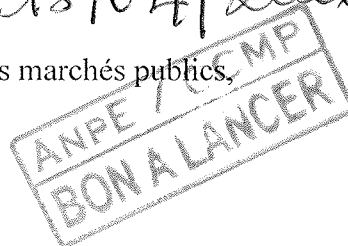
En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 15/04/2026

La Personne responsable des marchés publics,



Bidossessi Marimar A. KANNINKPO